



Les Potins du Pont de la Glaire



Le Mot du Maire

Je profite de ces quelques lignes pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2021.

Je voudrais revenir sur une année 2020 qui après avoir bien débuté s'est dégradée à partir du 15 Mars.

Juste au moment où notre nouvelle équipe municipale, complète et motivée, devait se mettre en place.

Un début difficile pour les élus et une année compliquée pour l'ensemble des employés de la commune que je souhaite aujourd'hui remercier pour leur implication, et plus particulièrement le jeune retraité, Thierry Buisson.

Je suis satisfait de tout ce qui a pu être mis en place pour le bien être des habitants pendant le confinement. Un élan de solidarité que l'on peut qualifier de point positif pour cette année 2020 noire.

Un grand merci aux commerçants de La Norma qui ont joué le jeu pendant les vacances de Noël.

Pour la suite, n'étant pas devin, je m'abstiendrai de tous commentaires

Restons positifs et prenez soin de vous !

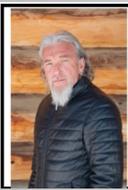
Gilles Margueron

Dans ce numéro

- Conseil municipal 2
- CCAS 3
- La Commune 4
- L'Electricité 6
- L'Eau 7
- La Norma 8
- Agriculture 9
- Travaux / Projets 10
- Aide entreprises 12
- Voeux 12

Zoom

•Projet Luge 4 Saisons



Maire



Votre conseil municipal dans les structures locales

	<p>Maire Gilles</p>
	<p>1er Adjoint Stéphane</p> <p>Conseiller délégué IMMOBILIER LOISIR</p>
	<p>2ème Adjoint Albert</p>
	<p>3ème Adjoint Bruno</p> <p>+ AFP</p> <p>ASSAINISSEMENT</p>
	<p>4ème Adjoint Thierry</p> <p>Président CCAS</p>
	<p>Daniel</p>
	<p>Sandrine</p>
	<p>Julie</p> <p>DEVELOPPEMENT DURABLE</p>
	<p>Marie-Claude</p>
	<p>Alexandra</p>
	<p>Francesca</p>
	<p>Dominique</p>
	<p>Cédric</p>
	<p>Alexandre</p> <p>IMMOBILIER LOISIR</p>
	<p>Arthur</p>

Centre Communal d'Action Sociale - CCAS Changement de Présidence

Le nouveau Président, Thierry Soulier et le conseil d'Administration remercient Marie-Claude CÔTE et son équipe pour le travail formidable réalisé sous le dernier mandat.



Les membres du CCAS décident de renouveler :

- la participation financière de 35 € aux activités culturelles **ou** sportives des enfants de 0 à 18 ans pour l'année scolaire 2020 / 2021,
- la participation financière de 60 € aux frais de transport des étudiants de moins de 25 ans pour la même année scolaire.

En ce qui concerne le repas des anciens, la crise sanitaire a rendu impossible ce moment de partage, notamment autour du traditionnel et convivial Repas du CCAS. Afin de marquer le coup pour cette fin année, les membres du CCAS ont décidé d'offrir pour les 114 personnes concernées de plus de 65 ans des bons cadeaux auprès du GPCM d'une valeur de 30 €/Personne. La distribution a été réalisée début décembre par l'équipe du CCAS et a connu un accueil très chaleureux par l'ensemble des familles concernées, on vous en remercie !

Par soucis d'équité, nous avons fait apporter en la personne de Mme FREMAUX Estelle un colis de soins de toilette pour les trois personnes résidentes de l'EHPAD de Modane.

Dans les nouveautés : il a été mis en place une permanence mensuelle à VILLARODIN (mairie) et au BOURGET (ancienne école) afin de rencontrer les personnes souhaitant exposer leurs problèmes ou simplement discuter. Chaque mois, les dates et horaires sont communiqués par la commune aux habitants.

L'objectif pour 2021 sera de continuer avec l'ensemble des membres du CCAS à entretenir le lien avec nos anciens et d'être réactif à chacune des sollicitations d'ordre social par chacun d'entre vous.

Bien à vous.

SOUPLIER Thierry

Commission Enfance/Jeunesse

Le nouveau conseil municipal a voulu, en créant la commission Enfance et Jeunesse, impliquer les jeunes de 8/16 ans dans la réflexion, l'écoute et le travail sur les différents projets de la commune.

Nous serons à l'écoute de leurs attentes.

Parce qu'aujourd'hui plus que jamais, la jeunesse est l'espoir des lendemains.



Les membres de la Commission

CCAS

- Rôle :

Dossiers d'aide sociale, médicale

Mise en œuvre action locale

Budget indépendant

Conseil d'Administration :

- 4 titulaires émanant du conseil municipal :

- ◆ Marie-Claude Côte,
- ◆ Alexandre Donadio,
- ◆ Thierry Soulier
- ◆ Francesca Legendre Tonelli

+ 4 membres extérieurs :

- ◆ Estelle Fremaux,
- ◆ Nicole Petit,
- ◆ Gabrielle Tachet,
- ◆ Hélène Calteau

◆ 1 adjoint administratif :

Christine Bermond
(sans voix délibérative)

Le budget 2020 s'équilibre à 16 755.67 € .

Distribution de masques

Plusieurs campagnes de distribution se sont succédées depuis le 1er confinement avec :

- 1000 masques tissus adultes
- 120 masques tissus enfants
- 10 000 masques jetables adultes
- 1 000 masques jetables enfants

D'autres campagnes sont prévues prochainement.

L'adaptation au changement

Le retour de compétences pour La Norma et la complexification des procédures administratives ont fortement impacté notre organisation. L'ensemble des services s'adapte pour améliorer le quotidien de tous, servir au mieux l'intérêt général et préserver la qualité de l'accueil pour la station de La Norma sans oublier les villages.

C'est pourquoi, depuis avril 2019, 3 nouveaux agents ont intégré les Services communaux :

- Céline Margueron en renfort administratif et comptable
- Sandra Métral en appui projets aujourd'hui dédiée à 100% à la Régie d'Electricité
- Stéphane Pupat en remplacement de Thierry Buisson, parti en retraite en aout 2020.

Aujourd'hui, l'effectif de la Commune et de la Régie est de 10 agents à temps complet. Il augmente de 5 à 6 saisonniers pour l'été.

La Mairie est ouverte sur une grande amplitude horaire et journalière pour répondre aux besoins de chacun. Les nouvelles technologies sont maîtrisées et sont à votre disposition pour plus d'échanges et d'informations.

Fleurissement—Entretien des espaces publics



La BRIGADE DES FLEURS !

Nat et son fidèle binôme depuis plus de 13 ans : **Martine.**

Sans oublier :
Dylan, Philippe Parmier
Et Fifi



Prix du plus beau village fleuri
de montagne depuis 2 ans !



CONCOURS
MONTAGNE

de 500 à 999 habitants

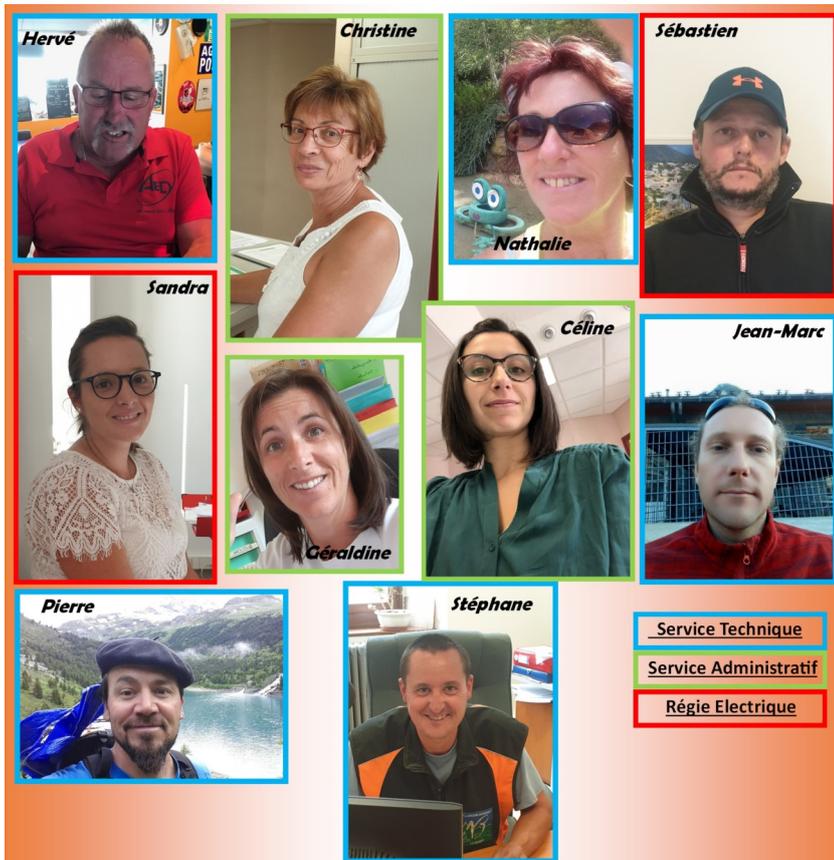
1- Villarodin-Bourget

Merci !

Aux saisonniers et permanents pour l'entretien des espaces publics

A tous les habitants pour les villas, balcons et jardins fleuris !

Les connaissez-vous tous ?



Une retraite bien méritée !



Depuis le 1^{er} septembre 2020, Thierry Buisson a fait valoir ses droits à la retraite. Malheureusement, nous n'avons pas pu honorer son départ par un pot de l'amitié compte tenu des circonstances dues au virus.

Thierry a été embauché au service technique de la commune en 1982 par Madame Buisson, Maire de l'époque. Il remplace Robert Salières à son départ en retraite en 2004 puis après avoir gravi tous les échelons, il devient technicien territorial. Connaissant bien le fonctionnement de la commune, il est très efficace à son poste de Responsable du service technique, un poste pas toujours facile quand on change souvent de responsable au fil des élections mais Thierry a su s'adapter et faire face à toutes les situations.

Bonne et longue retraite de la part de l'ensemble des membres du conseil municipal !

Albert Dupré

En chiffres

Etat civil 2020

Population INSEE : 529 habitants

3 décès :

- Renée Buisson (ép. Margueron) le 07/01
- Nicole Thérèse Bougrat le 17/02
- Marie-Laure Deymonnaz le 09/03

2 naissances

- SARI Zoé le 16/03
- VILLIOD TERRYIN Elisa le 09/04

3 PACS

1 baptême civil

0 mariage

Urbanisme

- Permis de construire : 6
- Déclaration de travaux : 26
- Certificat d'urbanisme : 74
- DIA (droit de préemption) : 50
- Déclarations meublées : 11

Comptabilité

- 2000 règlements
- 1000 encaissements
- ♦ 5 budgets
- ♦ Total dépenses 2019 : 4.4 M€
- ♦ Total recettes 2019 : 5.0 M€

Technique

- 14.3 km de voirie
- 3.5 km de chemins, trottoirs et autres
- 6 600 m² de parking
- 6 Chapelles
- 2 Eglises
- 11 bâtiments publics
- 19 appartements
- 9 réserves commerciales
- 2 plans d'eau

L'Electricité

La Régie Electrique est composée de Sébastien Ignès, Directeur Technique, rejoint lors de l'année 2020 par Sandra Metral pour la gestion de la partie administrative et réglementaire. Géraldine Charvoz, Directrice, tend à réduire son activité sur la Régie afin de mieux pouvoir se concentrer sur ses missions communales.



L'année 2020 a été marquée par l'attribution du marché de construction du poste source de Rival, après de nombreuses années d'études et de négociations. Ce poste, qui permettra à la commune de bénéficier de tarifs d'achat d'énergie avantageux, sera la source principale d'alimentation du chantier du Lyon-Turin.

Ce marché qui s'élève à 8,9 M€ est divisé en 5 lots attribués comme suit :

- Lot A : Conception, fourniture et mise en service des bâtiments et équipements pour la construction du poste : INEO POSTES ET CENTRALES (4 484 985 € HT)
- Lot B : Livraison et mise en service des actifs RTE (pris en charge en totalité par RTE) : INEO POSTES ET CENTRALES
- Lot C : Fourniture et livraison de 2 transformateurs 63/20 kV de 36 MVA : INEO POSTES ET CENTRALES (785 000 € HT)
- Lot D : Fourniture et livraison des tableaux HTA primaires 20 kV : SCHNEIDER ELECTRIQUE (379 260 € HT)
- Lot E : Fourniture, livraison et mise en service des lots Contrôle-Commandes et TCFM : SCHNEIDER ELECTRIQUE (452 940 € HT)

Les travaux commenceront en fin d'hiver 2021, pour une livraison prévue à l'automne 2022.

Outre le travail préliminaire lié au marché de ce poste, la Régie a été très sollicitée pour divers impondérables (câbles Haute Tension endommagés pendant les travaux RTE, changement de câbles abîmés par la foudre, problèmes avec le logiciel de facturation, remise en état des éclairages décoratifs et de la sonorisation de La Norma...) ainsi que sur les travaux détaillés plus loin dans le document.

Les années qui arrivent s'annoncent particulièrement difficiles pour les Régies Electriques du fait des évolutions réglementaires qui touchent les métiers de l'énergie, nécessitant une remise en question de notre fonctionnement. Pour arriver à assurer au mieux cette transition, j'ai initié un rapprochement avec les Régies voisines de Haute-Maurienne (Avrieux, Aussois, Bessans et Bonneval), dans le but de mutualiser certaines missions, en passant notamment par le recrutement d'un coordinateur commun. Nous sommes en phase d'élaboration de la fiche de poste de la personne à recruter, et compte tenu des enjeux, nous mettons de gros espoirs à l'aboutissement de cette démarche.

2021 sera donc une année particulièrement intense.

Le Président

- Rôle :

- Distribution d'électricité aux clients résidentiels et professionnels avec un contrat <36 KVA.
- Acheminement de l'électricité à tous les clients sur le territoire
- Fibre optique

Budget autonome

Statut : Régie à autonomie financière.

Les décisions sont prises par le conseil municipal après avis du conseil de régie.

Composition du Conseil de Régie :

- 4 titulaires émanant du conseil municipal :

- ◆ Julie Bermond,
- ◆ Daniel Rusque
- ◆ Alexandre Donadio,
- ◆ Stéphane Bect

+ 2 membres extérieurs :

- ◆ Guy Sixt,
- ◆ Georges Lozat

PRESIDENT : Stéphane Bect

Directeur : Géraldine Charvoz

Directeur Technique : Sébastien Ignès

Responsable administrative et chargée du projet poste : Sandra Métral

◆ En chiffres :

- 1305 abonnés
- 1547 Points de livraison
- 5480 factures/an
- 11 313 510 kw acheminés dont 6 545 552 kw distribués
- 28 km de lignes Basse Tension
- 21 km de lignes Haute Tension
- 28 transformateurs

L'Eau



Depuis le 15/12/2020, les systèmes de filtration Ultra violet fonctionnent dans les bassins d'eau potable de Villarodin, La Norma, Amodon et Le Bourget.



Le goût de l'eau est inchangé et la qualité bactériologique est parfaite.

La robinetterie du réservoir de La Norma a été entièrement refaite. L'intérieur du bassin est désormais tout inox !

Le coût global de ces travaux s'élève à plus de 110 000 € HT compensé par une participation de TELT à hauteur de 74 000 € HT.



Pourquoi un financement TELT ?

En 2010, le captage de la Masse était financé par TELT en mesures compensatoires. Cette eau doit être mélangée à une autre source pour être buvable toute l'année. De plus, des problèmes bactériologiques se sont multipliés dans les bassins et notamment sur la source de la Masse. L'installation des systèmes de filtration UV sur les bassins d'Amodon, La Norma et Le Bourget est donc prise en charge par TELT, celle de Villarodin reste à la charge du Service de l'Eau.

- Rôle :

- Stockage/distribution d'eau potable.

Budget autonome

Statut : Régie Directe
= Décisions prises par le Conseil municipal.

♦ En chiffres :

- 537 abonnés
- 948 unité de logements
- 1100 factures/an
- 50 000 m3 facturés (2020)
- 5 réservoirs
- 4 filtres Ultraviolets
- 1 répartiteur
- 2 stations de pompes
- 14 km de réseaux
- 8 fontaines publiques
- 3 réseaux d'arrosage

LA COMPETENCE EAU POTABLE : COMMUNALE ? OUI MAIS POUR COMBIEN DE TEMPS ?



Le transfert automatique de la compétence Eau potable à l'intercommunalité a été repoussé par la majorité des Communes membres à **2026**.

L'activation de la minorité de blocage décidant de ce report n'empêche cependant pas la communauté de communes de la prendre ultérieurement sans attendre 2026, dès lors qu'elle aura réuni les conditions pour le faire.

LA COMPETENCE ASSAINISSEMENT : COMMUNALE ? NON



Les eaux usées des communes de **Saint-André, Le Freney, Fourneaux, Modane, Villarodin-Bourget, Avrieux, Aussois** et des stations de **Valfréjus, La Norma et Aussois** sont traitées à la Station d'Épuration de La Praz (STEP).

Le réseau de collecte, les postes de relevage nécessaires à la bonne circulation des effluents et la station d'épuration sont gérés par la CCHMV.

Pour toute demande de renseignements (exploitation, facturation,...) ou alerte concernant le service assainissement de la CCHMV merci de contacter le 04 79 05 10 54 ou par mail à assainissement@cchmv.fr

Le retour de compétences de LA NORMA

C'est QUOI ?

HISTORIQUE

- 1970 : Création du SIAVB (Syndicat Intercommunal Avrieux Villarodin-Bourget)
- 1982 : création Office Tourisme
- 1989 : Passage du SIABV en District
- 1992 : création Assoc. Maison du Tourisme
- 2002 : Passage du District de la Norma en une Communauté de Communes (CCN)
- 2014 : Extension CCN au SICM = CCTM

Souvenez-vous... La Norma est née en 1970... les Communes d'Avrieux et Villarodin-Bourget se sont entendues pour créer un syndicat chargé de l'aménagement et du développement de l'ensemble de la station, remontées mécaniques, plans d'eau, réseaux, équipements sportifs, salles et bâtiments touristiques et publics, parc de logements... il se transformera en District puis en Communauté de Communes.

Entre 2012 et 2019, tout est remis en question par diverses lois de réformes des collectivités territoriales pour aboutir en 2019 à un retour des compétences de la Norma entièrement à la Commune, sauf le domaine skiable.

Auparavant, le budget alloué à La Norma était porté par les communes d'Avrieux et Villarodin-Bourget.

Jusqu'à présent, ce retour de compétences s'accompagnait d'un retour financier : la fameuse Dotation de Solidarité Communautaire (DSC) à hauteur de 535 000 €.

Aujourd'hui, malgré le bien fondé de ce retour de financement, rien n'est garanti... La CCHMV cherche des ressources supplémentaires et le bloc communal doit faire face à une nouvelle réforme sur la Dotation de Solidarité Communautaire.

Pour Villarodin-Bourget, cette réforme peut mener à une perte progressive de recettes pour atteindre la somme de 350 000 € en 2024... cela reviendrait à augmenter de 80% les impôts locaux pour retrouver le même niveau de ressources.

Dans ce contexte de crise sanitaire et de politique bureaucratique, il faudra trouver des solutions et avancer avec des projets structurants pour la Commune et le territoire dans une logique de diversification des activités. Les structures travaillent ensemble pour trouver la solution la moins impactante pour le budget communal. La reprise en main de l'Association Maison du Tourisme marque le souhait de la Commune de trouver un outil optimisé pour la gestion de ses équipements publics.



Cinéma

Plans d'eaux



Réalisé en 2020

COMMUNE		
	• MUR SOUTÈNEMENT ROUTE DE LA GLAIRE :	24 560 €
	• ORATOIRE ST SEBASTIEN VILL. :	7 760 €
	• TELEPHONIE MAIRIE :	4 500 €
	• NUMERISATION RESEAUX – CADASTRE :	3 000 €
	• ETUDE FAISABILITE LUGE 4 SAISONS :	12 500 €
	• ACQUISITION TERRAINS FERMES :	6 000 €
	• RENOVATION SONOS EGLISES – SALLE COMMUNAL :	1 000 €
	• PASSAGE EN LED ECLAIRAGE PUBLIC VILLAGES + Parking souterrains :	15 000 €
	• AUSCULTATION CLOCHER EGLISE BOURGET :	2 800 €

EAU

- FILTRATION UV : 104 000 €

Y compris réhabilitation bassin La Norma et Amodon (tuyauterie)

- CHANGEMENT SURPRESSEUR : 10 600 €
- Alimentation électrique+ Fibre Bassins : 6 000 €

REGIE ELECTRIQUE

- REHABILITATION TRANSFO. LA NORMA : 15 000 €
- NUMERISATION RESEAU CADASTRE : 2 000 €
- FIBRE OPTIQUE : 37 000 €
- BORNE de RECHARGEMENT ELEC. : Financé par CCHMV
- REMPLACEMENT RMBT VILLAGES : 24 200 €
- AUGMENTATION PUISSANCE TELT : 320 000 €

De l'idée à la réalisation

Etudes

Attente financement

Passage en phase travaux possible

• Projets Agricoles

- Luge 4 Saisons
- Route des Terres tranche 1
- Requalification du Parcours Sportif La Norma
- ETUDE Réseaux T3 Rue du Verger
- ETUDE Bassin Eau Vive
- Terrains de boules dans les villages
- Esplanade Chalets de la Vanoise La Norma
- Réhabilitation Décharge du Bourget

ZOOM SUR LE PROJET LUGE QUATRE SAISONS

Dans un esprit de diversification de l'offre touristique, la Commune de Villarodin Bourget a décidé de lancer une étude pour créer une piste de luge 4 saisons, projet en lien avec les villages et la station de la Norma. Le tracé serpente entre le parking de chaînage au rond-point au départ de la Route de la Norma, puis en forêt et en survol de la route, pour arriver aux Normalines à l'entrée de la station (point d'embarquement). La motrice de l'installation est enterrée pour le confort sonore des habitations voisines.



L'impact environnementale est faible dans la forêt puisque le déboisement ne se fera que sur une largeur de 2 m 50 et la structure ne dépasse pas 2 m de hauteur sauf aux croisements des routes et lors des vrilles qui sont obligatoires pour réduire la vitesse de descente.

Les structures en forêt ne nécessitent pas de béton : des semelles en acier sont ancrées dans le sol. En revanche, aux passages de route et au niveau des vrilles, des fondations béton seront obligatoires.

Nous pensons que ce projet est un réel atout pour relancer une dynamique au sein de la Commune et de la station de La Norma.

La commune maîtrise 90% du foncier, seules deux parcelles privées doivent être régularisées.

Même si une structure identique existe à Saint-François-Longchamp, nous considérons que ce projet a un réel avantage d'être créé à Villarodin qui se situe en milieu de vallée. Nous pouvons espérer déplacer une clientèle de Saint-Jean-de-Maurienne jusqu'en fond de vallée.

Nous pouvons dire que ce projet est bien engagé, le bureau d'étude a remis son étude de faisabilité, les autorisations environnementales sont validées, il ne manque plus que le retour des financeurs : Etat, Région, Département...

Ce projet pourrait créer à terme 4 à 5 emplois sur la commune dont au moins 1 ETP.

Une telle installation aurait apporter un vrai plus pour ces vacances de Noël 2020 sans remontées mécaniques.

Albert Dupré

MEILLEURS VŒUX pour 2021 !



« Je vous souhaite » de Jacques Brel

Je vous souhaite des rêves à n'en plus finir et l'envie furieuse d'en réaliser quelques uns.

Je vous souhaite d'aimer ce qu'il faut aimer et d'oublier ce qu'il faut oublier. Je vous souhaite des passions, je vous souhaite des silences.

Je vous souhaite des chants d'oiseaux au réveil et des rires d'enfants. Je vous souhaite de respecter les différences des autres, parce que le mérite et la valeur de chacun sont souvent à découvrir. Je vous souhaite de résister à l'enlèvement, à l'indifférence et aux vertus négatives de notre époque.

Je vous souhaite enfin de ne jamais renoncer à la recherche, à l'aventure, à la vie, à l'amour, car la vie est une magnifique aventure et nul de raisonnable ne doit y renoncer sans livrer une rude bataille.

Je vous souhaite surtout d'être vous, fier de l'être et heureux, car le bonheur est notre destin véritable.

PAGE DES LECTEURS

Cet espace sera dédié dans les prochains numéros à VOUS LECTEURS :

- Un coup de gueule
- Un coup de cœur
- Une idée
- Une pensée

N'hésitez pas à prendre votre plume ou votre clavier et faites-nous passer votre message !

La publication pourra être signée ou anonyme.

SOUTIEN A L'ECONOMIE LOCALE

Vous êtes chef d'entreprise ? Vous rencontrez des difficultés en raison de la crise sanitaire ?

Voici les informations utiles concernant les mesures de soutien à votre activité. Pour un conseil personnalisé, vous pouvez contacter :

- CCHMV : Marie Pupier : 04 79 05 10 54 / m.pupier@cchmv.fr
- le N° d'urgence de la Région au 0 805 38 38 69 pour toute question sur les dispositifs d'aides financières
- le N° vert de la Région au 0 426 73 57 57 pour toute question technique sur les outils du e-commerce

Votre Commune cherche également des solutions et ne manquera pas de vous tenir informé.

N'hésitez à venir en Mairie en cas de problèmes.

CONTACT

285 Rue Saint Pierre
73500 VILLARODIN-BOURGET

Téléphone : 04 79 05 25 15

✉ accueil@villarodin-bourget.fr

www.villarodin-bourget.fr



TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT

Votre APPLICATION PANNEAUPOCKET

pour recevoir les alertes et les informations de la Commune

Disponible sur
App Store



Disponible sur
Google play



COMITE DE REDACTION

ALEXANDRA B., SANDRINE M., CEDRIC B.,
ARTHUR G., ALEXANDRE D., CHARVOZ G.

CREDITS PHOTO/TEXTES

COTE MC, CHARVOZ G, PUPAT S,
TERMIGNON N, SITE CCHMV

IMPRESSION

IMPRIMERIE THEOLIER 73500 FOURNEAUX
250 EXEMPLAIRES